

Alerte Presse
27 novembre 2014

SOWEFUND PARTICIPE AUX ASSISES DE LA FINANCE PARTICIPATIVE

11 décembre – Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

La réforme de l'encadrement légal de la finance participative : Quelles sont les étapes franchies ? Le point sur la fiscalité, les risques, la déontologie...

Sowefund, la 1^{ère} plateforme de crowdfunding en capital qui permet aux particuliers d'investir dans de jeunes startups innovantes aux côtés des professionnels de l'investissement (réseaux de business angels, Fonds d'investissements) participera aux Assises de la Finance Participative qui se tiendra le 11 décembre, au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

En pleine semaine du Crowdfunding (du 10 au 12 décembre), tout l'écosystème professionnel du financement des entreprises se rassemblera à Bercy, à l'occasion de la 2^{ème} édition des Assises de la Finance Participative. Georges Viglietti, président et co-fondateur de Sowefund, fera un 1^{er} bilan sur son secteur depuis la loi votée le 30 mai dernier encadrant le crowdfunding jusqu'à aujourd'hui : *Quelles sont les étapes franchies ? Le point sur la fiscalité, les risques, la déontologie, etc.*

Maxime Chipoy, responsable du service études, UFC Que Choisir, **Natalie Lemaire**, directrice des relations avec les épargnants, Autorité des marchés financiers, **Benoist Lombard**, président, Chambre des indépendants du patrimoine, **Vincent Ricordeau**, président, KissKissBankBank Technologies et **Hubert de Vauplane**, avocat, Kramer Levin interviendront aux côtés de **Georges Viglietti**, le 11 décembre à 11h00.

Lancée en septembre 2014, par Georges Viglietti et Benjamin Wattinne (deux professionnels de l'investissement en capital), Sowefund s'impose sur ce marché naissant en permettant l'investissement à partir de montants accessibles : de 100, 200 ou 300 euros selon le dossier, et ce dans les mêmes conditions que les grands investisseurs.

Sowefund est l'un des 1^{ers} acteurs du marché du crowdfunding à avoir obtenu le statut convoité de Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) auprès de l'ORIAS, qui permet d'encadrer cette activité et de protéger les investisseurs contre les éventuelles dérives.

Par ailleurs, la plateforme a rejoint en tant qu'investisseur associé, France Angels, la fédération française des réseaux de Business Angels.

Sowefund compte parmi ses projets en financement, des entreprises innovantes répondant aux nouvelles habitudes de consommation des français :

- Altiplano, boisson bio au quinoa, certifiée sans gluten.
- Testamento.fr, outil de rédaction et de dépôt de testaments olographes en ligne.

Georges Viglietti sera ravi de vous rencontrer lors de cet événement pour échanger sur l'encadrement législatif du crowdfunding en France et en Europe, la démocratisation du crowdfunding en capital, les nouvelles solutions de financement dédiées aux entreprises innovantes françaises, etc.

Je reste à votre disposition pour toute mise en relation avec Georges Viglietti, pendant ou après le salon.

**Jeudi 11 décembre 2014
de 11h00 à 11h30
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du
Numérique**

Contacts Presse :

Agence Kalima RP

Mélissa Rancé – 01 44 90 82 52 / 06 10 91 78 46 – mrance@kalima-rp.fr
Sarah Hachemi – 01 44 90 82 53 / 07 86 99 28 78 – shachemi@kalima-rp.fr